

# Bulletin Municipal

## 2023



Les enfants acteurs  
de la commune

# PIERREVILLE

# Sommaire

Le mot du maire	3
Villages fleuris - Une belle récompense	4
Renseignements mairie	4
Portrait : Théophile NOEL	5
Etat civil	6

## ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

Le repas des aînés	7
Le téléthon	7
Photos feu d'artifice	8
20 <sup>e</sup> Randonnée communale	9
Entretien du patrimoine	10

Cap à la demande	11
------------------	----

## LES ACTEURS DE LA COMMUNE

English Lesson - Adeline Postaire	12
Jérémy Couverture - Sylvie Laurent	13

## LES ASSOCIATIONS

APE du RPI de Pierreville, Saint Germain	14
Le Gaillard et Le Rozel - Jus de pomme	
L'Amicale Pierrevillaise	14
La société de chasse	15
L'USPSG-Union Sportive Pierreville/St Germain	16
Le Gaillard	
Le club de l'Amitié	16
Evi danse Saint Marcouf	17
Les anciens combattants	17
Chronique paroissiale Saint Clair des Pieux	18

## CANTINE - ECOLE - GARDERIE

La restauration scolaire	19
Le RPI - Visite du doyen de Pierreville à l'école maternelle	20
La garderie périscolaire	21

## INFOS PRATIQUES

Carte Nationale d'Identité (CNI) - PACS	22
Plan communal de sauvegarde	23 et 24
Lutte contre les frelons asiatiques	25
Réglementation brûlage des végétaux	26
Nouvelle gestion des déchets ménagers	27
Sécurité secourisme	27
Salle communale	28

## BUDGET 2022

Section de fonctionnement	29
Section d'investissement	30

## ENTREPRISES- ASSISTANTES MATERNELLES ACTION SOCIALE

Entreprises et meublés de tourisme	31
Assistants maternelles	32
Action sociale	33
Contacts utiles	34
Agenda - Conseils municipaux - Randonnée 2023	35

## Bulletin Municipal de Pierreville 2022

Revue d'information diffusée gratuitement à 350 exemplaires

Directeur de la publication : Thierry Lemonnier

Comité de rédaction : Philippe Clermont, Jean-Paul Le Boisselier, Laurence Leconte,  
Bernadette Martin, Sylvain Bulgarelli, Christine Hochet.

Conception : Commission Communication

Impression : Icl graphic

## Le mot du maire



### *Pierrevillaises, Pierrevillais*

*C'est toujours avec un immense plaisir que j'écris ces quelques lignes pour cet édit.*

*Notre bulletin communal permet à toutes et à tous d'avoir des informations pratiques sous la main, mais aussi de découvrir les actions menées par le conseil municipal.*

*Nous arrivons à mi-mandat et vous pourrez voir dans celui-ci que le conseil municipal est toujours mobilisé pour que notre commune soit toujours accueillante et où il fait bon vivre. Je suis fier d'avoir reçu cette année la première fleur de villes et villages fleuris qui récompense les communes qui s'engagent dans le savoir-vivre et le respect de l'environnement et qui montre Ô combien que notre commune est belle lorsqu'elle est fleurie.*

*Je voudrais remercier notre agent communal Thierry Hamel qui œuvre et qui sait Ô combien je suis exigeant sur ce point.*

*Nous avons appris à vivre avec la Covid car celle-ci ne s'est jamais vraiment arrêtée et nous rappelle également comment la vie est fragile, aussi je voudrais avoir une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés cette année.*

*Vous découvrirez dans ce bulletin toutes les informations sur les associations communales qui œuvrent à faire vivre notre commune et qui sans cette mobilisation de tous les jours de ces bénévoles ne permettraient pas ce vivre ensemble.*

*Je vous souhaite une belle lecture et comme je l'ai dit lors de mes vœux, un livre de 365 pages vient de s'ouvrir à nous d'en écrire une histoire par page.*

*Bonne lecture*

**Thierry Lemonnier**  
Maire

# UNE BELLE RECOMPENSE



Pierreville a reçu le 19 Novembre à l'Abbaye aux Dames à Caen le label «1<sup>ère</sup> fleur» attribué aux villes et villages fleuris. Cette distinction n'aurait pu être faite sans l'engagement des employés communaux et la volonté des élus.

Ce label récompense l'engagement de la commune en faveur de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal.

Les critères évaluent la démarche globale de valorisation communale par le végétal et le fleurissement, la présentation du patrimoine végétal et du fleurissement, les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité, les actions complémentaires mises en œuvre pour favoriser la qualité des espaces publics, la cohérence des aménagements paysagers et de leur gestion selon les différents lieux de la commune.

## RENSEIGNEMENTS MAIRIE

**Téléphone :** 02 33 04 33 82

**Mail :** [secretariat@mairie-pierreville.fr](mailto:secretariat@mairie-pierreville.fr)

**Site internet :** [www.mairie-pierreville.fr](http://www.mairie-pierreville.fr)

**Page Facebook**

<https://www.facebook.com/CommunePierreville>

**Laurence LECONTE**, secrétaire de mairie vous accueille le :

- Mercredi de 15 h à 17 h
- Samedi de 9 h à 12 h

*Merci de bien vouloir respecter ces jours et ces horaires d'ouverture (sauf urgence).*

*Le samedi matin des permanences sont tenues par les élus (Maire, Adjointes) ou sur rendez-vous auprès du secrétariat.*

**Employés communaux :**

- Valérie Revelle
- Thierry Hamel
- Sylvain Aubert
- Laurence Leconte
- Aurélie Cauchebrais

**Personnel de garderie :**

- Claire Le Page
- Isabelle Laurent

**Personnel de cantine** rattaché au service commun du pôle de proximité de Les Pieux :

- Valérie De Amarin
- Marie-Paule Ecourtemer
- Claire Le Page

## Théophile NOEL dit Théo



**Théo** est né dans la maison familiale le 21 novembre 1936 à la «Gosselinerie».

Maison où il demeure encore aujourd'hui, tout près de celle où habitait Jeanne, dit «Jeannette» qui allait devenir son épouse.

**En 1957** il part à Vannes pour faire son service militaire, puis est envoyé pendant 2 ans en Algérie.

De retour en France en 1959, il se marie avec celle qu'il connaissait depuis l'enfance «Jeannette» et auront 3 enfants Marianne, Gislaïne et Pierrick, 7 petits-enfants, 6 filles et un garçon et 8 arrière-petits-enfants, 6 garçons et 2 filles. Théo, après avoir exercé plusieurs métiers a été pendant 22 ans employé comme conducteur d'engins pour l'ex CUC (communauté urbaine de Cherbourg).

Théo, c'est aussi la passion pour les chevaux et l'attelage, il possède encore un Fjord et un trotteur.

Il est, avec Bernadette, Louis, René, Olivier, Denis et Christian à l'origine du premier rallye communal avec l'Association «jeunesse 2000» de Pierreville, le club équestre de la Côte des Isles et l'Association «A Hue et à Dia» de Flamanville. Rallye dont on vient de fêter en 2022 le 20<sup>e</sup> anniversaire.

Il est aussi à l'origine de la collecte du Téléthon avec les carrioles à travers la commune.

Théo, c'est aussi le responsable communal de l'association des anciens combattants et à ce titre il participe à toutes les cérémonies de commémoration.

Le devoir de mémoire n'est pas un vain mot pour Théo.

**Merci Théo**

**pour votre participation à la vie de la commune.**

**Cet article a été créé avant la disparition de Théo survenue le 26 février 2023. Nous adressons à sa famille et à ses proches nos plus sincères condoléances.**



**Naissances:**  
**Sont arrivés parmi nous**



BOUCHARD	Lise	18 juillet 2022	Cherbourg-en-Cotentin
DESQUESNES	Eva	15 novembre 2022	Cherbourg-en-Cotentin
LESDOS	Soan	7 septembre 2022	Cherbourg-en-Cotentin
MESLET	Aaron	11 novembre 2022	Cherbourg-en-Cotentin
MIGNOT	Judith	26 mai 2022	Cherbourg-en-Cotentin
VALLOGNES	Léo	6 septembre 2022	Cherbourg-en-Cotentin

**Mariages :**  
**Se sont unis**

BRISSET Mickaël & LORGANE Laetitia	2 juillet 2022
LELERRE Florian & VAUTIER Elisa	16 juillet 2022
LEVIEUX Galaan & HUAULT Manon	13 août 2022

**PACS**

MESLET Nicolas & GOSSET Alicia	2 juillet 2022
LANGÉ Cendrine & LARONCHE Anthony	16 juillet 2022
LETELLIER Valentin & LEGER Améline	17 septembre 2022



**Décès :**  
**Ceux qui nous ont quittés**



BRIX	Jean	23 juin 2022	Cherbourg-en-Cotentin
BUHOT	Yves	18 avril 2022	Cherbourg-en-Cotentin
CAUCHEBRAIS	Auguste	14 décembre 2022	Valognes
COSNEFROY	Paulette	19 décembre 2022	Cherbourg-en-Cotentin
DIEUDONNÉ	Alain	15 août 2022	Pierreville
DUREL	Alain	28 juillet 2022	Héauville
GERVAIS	Arsène	15 janvier 2022	Cherbourg-en-Cotentin
LAGALLE	Marie	2 mai 2022	Valognes
LAISNEY	Juliette	3 juin 2022	Valognes
LÉGER	Brigitte	23 septembre 2022	Cherbourg-en-Cotentin
LELERRE	Bienaimé	8 mai 2022	Cherbourg-en-Cotentin
LEROUVILLOIS	Paul	17 septembre 2022	Pierreville
NAUCELLE	Franck	10 mars 2022	Cherbourg-en-Cotentin
NOËL	Jeanne	16 juin 2022	Cherbourg-en-Cotentin
PISMONT	Denise	16 Mars 2022	Cherbourg-en-Cotentin

# ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

## Le repas des aînés

Le 5 Novembre s'est tenu le traditionnel repas des aînés qui a permis de réunir à la salle communale de Pierreville les plus de 65 ans de la commune. Ce repas est toujours un moment important, c'est l'occasion pour les membres du CCAS de préparer le repas et de le servir avec l'aide des conseillers municipaux. 84 pierrevillaises et pierrevillais ont apprécié le repas.



Cette année, nos 2 doyens Marie-Louise Lefèvre et François Vrac ont été à l'honneur. Des paniers garnis ont été distribués par les membres du CCAS à celles et ceux qui n'ont pu venir. Le nouveau curé des Pieux, le père Edgar Phaka Kumbu nous a fait l'honneur de sa présence. Cette année Daniel, Marcel et Auguste Cauchebrais, ainsi que Francis Escolivet et François Vrac, nous ont donné un aperçu de leur répertoire en interprétant quelques chansons.

## TÉLÉTHON

## Toujours autant de générosité

Après des années marquées par des contraintes sanitaires, cette année le téléthon a retrouvé son format initial, avec collecte de dons en carriole, et soupe de l'espoir à la salle communale.

L'association «Courir c'est le pied» s'est de nouveau joint à nous cette année pour permettre la mise en place d'un trail et d'une marche au plus grand bonheur des «traileurs» et des marcheurs.

La collecte fut bonne puisque 4 779,09 euros ont été récoltés à l'échelle de la commune et, ce sont quelques 6 500 euros qui ont été récoltés à l'échelle du canton.

La collecte des madeleines est à déduire de ce montant puisque n'étant pas à proprement rattachée au canton mais à une association de la Hague.

Le collectif téléthon tient à remercier les généreux donateurs qui ont permis d'organiser la soupe de l'espoir avec des dons qui ont été intégralement reversés au

téléthon. Nous remercions chaleureusement pour ce geste de solidarité la GAEC de La Chauvinerie pour le don des légumes, Sergent traiteur des Pieux pour le don des plateaux de charcuterie ainsi que tous les bénévoles qui ont œuvré pour cette journée.



# PIERREVILLE - FEU D'ARTIFICE



# 20<sup>e</sup> Randonnée communale

## Pédestre - VTT - Equestre

*Cette année, sous un soleil radieux, le samedi 27 août 2022, la randonnée communale de Pierreville a pu être organisée. Elle avait une saveur particulière, parce qu'elle arrivait après deux années de pandémie et encore sous le signe des gestes barrières. Quel plaisir de pouvoir enfin fêter le 20<sup>e</sup> anniversaire de cette traditionnelle manifestation tant attendue par tous.*

### UNE BELLE PARTICIPATION

130 participants étaient présents au rendez-vous au parking du Groupe Scolaire. Dès le départ annoncé, les piétons, les carrioles et les vtt, sont tous partis parcourir les chasses fléchées et les routes sécurisées par nos bénévoles pour rejoindre l'Oasis.



*Stand des inscriptions*

A leur arrivée sur le site de la Roche à Coucou, ils ont découvert un décor que beaucoup peuvent nous envier. Puis est venu le moment de se diriger vers les stands des grilleurs et des crêpes pour déguster saucisses, côtes de porc, merguez, frites et crêpes confectionnées par les bénévoles.

Ce qui leur a permis de reprendre des forces et de se reposer pour repartir vers Pierreville où un repas et soirée dansante étaient prévus en soirée sous la tente.



*Repas à l'Oasis*

### DU JAMAIS VU A PIERREVILLE



Vers 23 h le feu d'artifice a été tiré en présence d'un public très dense. Tous étaient ébahis, stupéfaits. On entendait des Ah, Oh, c'est magnifique,  
*"on n'a jamais vu ça à Pierreville"*

### UN HOMMAGE AUX CRÉATEURS

La soirée s'est poursuivie par un hommage aux créateurs Théo, René, Louis, Christian, et des élus de l'époque, Olivier, Denis ainsi que tous les bénévoles œuvrant depuis 20 ans.



***Un grand merci à tous  
les bénévoles pour l'organisation  
de cette belle journée.***



*L'équipe de bénévoles*

### Rénovation thermique des logements communaux

La municipalité de Pierreville soucieuse de mettre à la disposition de ses locataires des logements isolés et donc moins énergivores a mis en œuvre un projet de rénovation thermique de ses logements communaux.

Celui-ci a débuté en 2019. Pour cela elle a mandaté la société Idée Energie située à Courcy afin d'effectuer un audit énergétique des logements. Cette société est reconnue par l'ADEME, l'étude (3000 euros) a donc été subventionnée à hauteur de 60% par celle-ci.

À la suite de cette étude un appel d'offre s'est fait en 2021. Ce sont les entreprises Lefer et Eustache Couverture, entreprises de Bricquebec ainsi que Tabarin et Entzmann de Montebourg qui ont été choisies pour effectuer les travaux, travaux débutés en juin et achevés en août 2022.

Trois logements ont été équipés d'une isolation extérieure avec bardage de parement, leurs combles perdus ont fait l'objet d'une injection par soufflage de laine de roche et d'une isolation par rampant des combles pour le petit logement de l'école primaire qui après aménagement, possède maintenant une pièce de plus qui fait office de chambre.



*Petit logement école primaire*



*Grand logement école primaire*

Le logement au-dessus de l'école maternelle est maintenant équipé d'une VMC hygroréglable, la moitié des huisseries du grand logement de l'école primaire a été changée afin que celui-ci soit entièrement équipé en double vitrage. La chaudière à gaz de ce logement est de plus, dotée d'une sonde et d'un thermostat de régulation.



*Logement école maternelle*

Le montant des travaux est de 93173 euros HT, les subventions obtenues sont de 46 586 € de DETR et 6000 € de fonds de concours de la part de l'Agglomération du Cotentin, soit 55% de subventions et 45% d'autofinancement pour financer ces travaux.

Un 4<sup>e</sup> logement situé au-dessus de la mairie a fait lui aussi l'objet de l'étude de la part de Idée Energie mais il n'a pas été retenu dans ce 1<sup>er</sup> lot car son isolation se révèle plus compliquée et demande des études complémentaires.

# CAP A LA DEMANDE

## Service de transport sur réservation

Le service Cap à la demande est un service de transport collectif fonctionnant sur réservation, accessible à tous sur les communes de votre secteur.

**Du lundi au samedi, de 7h à 19h**, vous pouvez vous déplacer librement à l'intérieur de votre secteur :

- D'un arrêt Cap à la demande à un autre arrêt Cap à la demande.
- D'un arrêt Cap à la demande vers un arrêt de rabattement sur une ligne régulière Cap Cotentin.

**Un trajet entre deux arrêts de rabattement n'est pas possible puisqu'ils sont desservis par une ligne régulière Cap Cotentin.**

Pour les personnes à mobilité réduite, le service est assuré d'adresse à adresse.

Les voyageurs, titulaires de la carte mobilité inclusion invalidité (ou carte d'invalidité) délivrée par la Maison Départementale des Personnes handicapées, doivent au

préalable remplir un formulaire disponible à l'agence de Mobilité ou en téléchargement sur :

[www.capcotentin.fr](http://www.capcotentin.fr)

**Le formulaire doit être complété, signé et accompagné impérativement des pièces justificatives suivantes :**

- Photocopie recto/verso de la carte d'identité du bénéficiaire
- Photocopie recto/verso de la Carte Mobilité Inclusion invalidité.

Pour Pierreville les arrêts sont :

- Le Hameau Bonnissent, le Hameau Beaumont et Les Beauvais.



# LES ACTEURS DE LA COMMUNE

## English Lesson

Après 2 années d'interruption dues à la pandémie de covid 19, nos amis et concitoyens britanniques Marjorie et Bob Swallow ont eu la gentillesse de reprendre bénévolement une « classe » pour initier les habitants des communes de Pierreville et Saint-Germain-le Gaillard aux subtilités de leur langue maternelle.

Cette « classe » qui se tient une fois tous les 15 jours dans la salle du conseil municipal de Pierreville de 10h à 11h30, est accessible à tous les niveaux de connaissance de la langue de Shakespeare et à tous âges.



Après l'apprentissage des nombres avec des parties de loto et dates à travers des anecdotes personnelles, les teacher's ont ouvert une session «chants de Noël» avec :

« *We wish you a merry christmas, Jingle bells, Deck the halls, The twelve days of christmas, Rudolph*, chants traditionnels des fêtes de Noël en Angleterre, chantés par les élèves du RPI et de la classe d'english lesson à l'occasion du marché de Noël de Pierreville - Saint Germain Le-Gaillard Le Rozel et Surtainville.

Merci à Marjorie et Bob

## Adeline Postaire - Magnétiseuse



Adeline a exercé pendant de nombreuses années le métier d'aide soignante dans diverses maisons de retraite du Nord Cotentin.

Puis un jour elle décide de procéder à une reconversion professionnelle en devenant auto entrepreneuse afin de faire bénéficier les personnes de son empathie naturelle et de son expérience vers le bien-être.

Douée de certains dons, elle a ouvert un cabinet de magnétiseuse et de lithothérapie à Pierreville.

La Lithothérapie est l'utilisation des pierres et des gemmes pour le bien-être personnel.

Les séances sont destinées autant aux enfants qu'aux adultes et personnes âgées.

## Jérémy couverture

**Jérémy Roulland** a fait son apprentissage de couvreur et de zinguerie dans l'entreprise Capelle à Benoitville, entreprise dans laquelle il est resté en tant qu'ouvrier pendant 10 ans travaillant aussi bien dans le neuf que la restauration.



En 2011 Jérémy décide de créer sa propre entreprise de couverture, zinguerie et bardage (neuf et rénovation) dont le siège social est à Pierreville « Jérémy Couverture ». Seul pendant quelques années il a maintenant un ouvrier depuis 2 ans et un apprenti depuis 1 an ½.

En 2019 il a eu un grave accident en chutant d'une échelle ce qui l'a laissé en arrêt de travail pendant presque 1 an ½ mais Jérémy est un combattant et il a su se remettre de cet accident.

Comme toutes les entreprises, Jérémy est confronté au problème d'approvisionnement en matériaux tuiles et ardoises dont les coûts de fabrication et de transport ont subi les aléas de l'inflation.

Toujours à la recherche du développement de son entreprise, il va bientôt acquérir un atelier pour y entreposer ses matériaux et véhicules afin de pouvoir continuer à s'agrandir.

## Sylvie Laurent

Cela fait maintenant une trentaine d'années que Sylvie s'est installée à Pierreville. Dynamique et commerçante, elle réussit à redynamiser dans les années 2000, la clientèle de vins de Mr Gogibu " Château DAVIAUD " que certains d'entre vous ont bien connu.

Au fil du temps et de sa motivation, son petit commerce s'est agrandi, offrant plus de choix comme de l'Anjou, du Saumur Champigny, Sancerre et Pouilly, du Côtes de Blaye, des Crémants, du Champagne.....

Sylvie travaille maintenant avec 8 viticulteurs et organise 1 à 2 Portes Ouvertes par an pour faire connaître ses produits.

Elle a toujours plaisir à rencontrer de nouvelles personnes, qui seront peut-être des nouveaux clients.

A ses débuts, elle passait livrer ses commandes chez les clients, puis avec l'agrandissement de son commerce, en plus des livraisons, ceux-ci avaient l'habitude de venir à son domicile, siège social de son commerce, pour acheter au détail et prendre connaissance des nouveaux produits.

Depuis la crise de la COVID 19, le commerce a bien changé et celui de Sylvie n'échappe pas à la règle. L'année 2023 va être une année de transition.

Pour pouvoir continuer son activité au mieux, elle va reprendre ce qu'elle faisait au tout début c'est à dire, supprimer son système de stockage et fixer des dates de commandes 2 fois par an.

Alors anciens et nouveaux clients, profitez de cette année 2023 pour venir découvrir sa carte des vins.

Sylvie fait aussi des « paniers garnis » pour les occasions festives comme Noël et dans un autre secteur d'activité peut vous proposer des parfums Homme et Femme toute l'année.

Il y en a pour tous les budgets.



# LES ASSOCIATIONS

## APE DU RPI DE PIERREVILLE, SAINT GERMAIN LE GAILLARD ET LE ROZEL

### Du jus de pomme pour la bonne cause



Grâce aux dons des parents d'élèves ainsi que d'habitants aussi bien du RPI (Pierreville - Le Rozel - Saint Germain Le Gaillard) mais aussi d'autres communes, l'APE a pu récolter 4500 kilos de pommes afin de pouvoir fabriquer du jus de pomme en collaboration avec Mouvipress et son pressoir mobile.

A l'issue de l'après-midi, 836 poches de jus ont pu être confectionnées ! Un jus naturel, sans additifs ni colorants et apprécié par les plus petits comme les plus grands !

De nombreux bénévoles ainsi que les agents des mairies ont contribué à la réalisation de cette activité, nous leurs en sommes très reconnaissants.

Les poches de jus se présentent en format de 3 litres, consommables un an après la confection et 4 à 6 semaines après ouverture.

Certaines sont en vente à la station Avia, au salon de coiffure "LMZ" à Pierreville ou vous pouvez également joindre la présidente, Lucie Beauchamp (06.66.32.47.67) afin de vous approvisionner.

#### Composition du bureau :

**Présidente :** Lucie BEAUCHAMP  
**Vice-Présidente :** Maryline LE BLOND  
**Trésorière :** Fanny DIEUDONNÉ  
**Trésorière adjointe :** Sarah BOISMARTEL  
**Secrétaire :** Sandrine COTTEBRUNE



## L'AMICALE PIERREVILLAISE

En 2022 l'Amicale Pierrevillaise a pu reprendre ses activités avec l'organisation de la randonnée communale, la fête de la musique et le Marché de Noël.

Elle est une association à but non lucratif. Dans un contexte normal elle est présente dans toutes les activités ou les événements qui animent la commune de Pierreville. Elle participe à l'organisation de la fête de la musique conjointement avec les associations des communes avoisinantes. Elle organise un vide grenier sur le parking de l'école communale, le dernier dimanche du mois de juin. Elle assure la restauration des participants lors de la randonnée communale et elle est présente au marché de Noël.



### Programme 2023

La fête de la musique, le vide grenier, la randonnée communale et le Marché de Noël.

#### Composition du bureau :

**Présidente :** Bernadette Martin  
**Secrétaire :** Pierrick Sorin  
**Trésorière :** Maryline Le Blond

**Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles, si vous souhaitez nous rejoindre, contactez-nous au 06 07 14 72 61.**

## Calendrier 2022-2023

### Ouverture générale :

- Dimanche 25 09 2022 à 9 h (fermé de 12 h 30 à 14 h).

### Les lâchers de gibiers pour la saison 2022/2023

- Le 24 septembre 30 faisans.
- Le 19 novembre 30 faisans.
- Le 18 décembre 30 faisans

### Lièvre : (1 lièvre par chasseur et par saison)

jours autorisés en 2022 :

- Dimanche 25 septembre.
- Jeudi 29 septembre.
- Dimanche 2 octobre.
- Dimanche 9 octobre.

Fermeture du lièvre : Dimanche 16 octobre 2022.

Prélèvement de 1 faisan et 3 perdrix par jour de chasse.

### Fermeture de la chasse à terre :

Dimanche 8 janvier 2023 à 17 h 30.

Les jours de chasse sont autorisés seulement les jeudis et dimanches.

## Les chasseurs sont priés de :

- Ramasser leurs douilles et leurs déchets.
- Fermer les barrières des champs derrière eux.
- Respecter les haies et les clôtures.
- **Limiter le nombre de chiens** (3 chiens pour 1 fusil et maximum 5 chiens pour 4 fusils).
- Les dates des brèches seront à convenir le jour de l'Assemblée Générale.

### Tarif des cartes :

- Carte de sociétaire 70 euros.
- Carte de propriétaire 35 euros.
- Carte action de chasse 210 euros.



### Battues aux renards (matinée)

- Rendez-vous à **8 h 45** sur la place de la mairie
- Samedi 1<sup>er</sup> octobre 2022
- Samedi 29 octobre 2022
- Samedi 26 novembre 2022
- Samedi 7 janvier 2023
- Samedi 18 février 2023

### Il est interdit de :

- Chasser le gibier à moins de 150 m des habitations et du périmètre des bâtiments d'élevages (porcherie, stabulation).
- Tirer les pigeons de ferme et pigeons voyageurs.
- Tirer la poule faisane.
- **Les cartes d'invitation** seront délivrées à partir de la fermeture du lièvre à la station-service de Pierreville suivant les horaires d'ouverture au tarif de 10 euros.
- Les invitations s'effectueront le **dimanche, le jeudi et les jours fériés.**
- Chaque chasseur dispose de **10 invitations** payantes avec **1 invité maximum** par jour de chasse

**UNIQUEMENT SUR PRÉSENTATION  
DE LA CARTE DE SOCIÉTAIRE.**

## Repas des chasseurs le 13 mai 2023

### Composition du bureau :

**Président** : Jean Pierre Hamel - 06 16 55 06 30 - **Vice-Président** : J-Marie Catherine - 02 33 04 35 86  
**Trésorier** : Jacques Hochet - 06 95 54 40 45 - **Secrétaire** : David Valognes - 06 31 55 16 48

## L'UNION SPORTIVE DE PIERREVILLE ET SAINT GERMAIN LE GAILLARD

Après avoir été créé en 1990, le club s'était éteint en 2014 faute d'un projet et de joueurs manquants. L'USPSG c'est une bande de copains qui a décidé de faire renaître le club de ses cendres. En 2017 nous sommes une vingtaine de joueurs pour créer une équipe en départemental 5, la plus basse division du football amateur. Au fil des années, nous avons progressé pour monter jusqu'en départemental 3 et avons réussi à réunir plus de 70 joueurs en 2019. Depuis tout ce temps nous cherchons à progresser, vivre et partager des moments inoubliables au travers de notre passion commune : **Le Football**.

Nos missions sont de faire redécouvrir les valeurs du football dans une ambiance de respect et d'esprit d'équipe au sein de notre département. Nous voulons également faire vivre les communes de Pierreville et Saint-Germain-Le-Gaillard en les animant grâce à un club familial, compétitif et ambitieux.



### Composition du bureau : 16 membres, dont :

**LAILLE Antoine** : Président - **DUDOUIT Emmanuel** : Vice-Président - **HERAUVILLE Coline** : Secrétaire - **GALLIS Étienne** : Trésorier

Notre vision est d'être un club reconnu dans la manche pour nos valeurs de partage, de plaisir et d'ambition dans le but de promouvoir une image positive du football Manchois.

L'année dernière nos 2 équipes ont réalisé leurs objectifs sportifs en se maintenant en départemental 3 pour l'équipe 1<sup>ère</sup> et en jouant le haut de tableau pour la seconde équipe (4<sup>e</sup> de départemental 4). Tout au long de l'année des bénévoles (entraîneurs, arbitres, ...) nous ont suivi pour assurer l'encadrement du club.

Nous avons terminé la saison dernière avec le tournoi de l'USPSG qui a rassemblé plus 300 personnes dans la bonne humeur sur toute la journée du samedi 2 juillet 2022.

### Cette année nous avons plusieurs objectifs :

- Développer l'esprit sportif et le travail d'équipe pour atteindre les hauts de tableau en départemental 3 et 4 pour nos 2 équipes. De nouveaux joueurs et encadrants nous ont rejoint cette année pour atteindre cet objectif.
  - Rassembler nos joueurs, supporters, bénévoles, encadrants et sponsors lors des événements que nous organisons tout au long de l'année (repas, soirées, assemblées, tournois, ...). Comme l'an passé, nous avons organisé une soirée Halloween le samedi 29 octobre 2022 à la salle de St Germain Le Gaillard et nous organiserons également un repas début 2023.
  - Réorganiser le tournoi de l'USPSG durant l'été 2023 pour continuer à développer le club et à faire rayonner les communes de Pierreville et Saint Germain Le Gaillard.
- Nous remercions l'ensemble des joueurs, des bénévoles, des sponsors ainsi que des mairies, pour leur soutien.

## LE CLUB DE L'AMITIÉ

### Une meilleure année

Quel plaisir de pouvoir reprendre, nos activités du club tous réunis!

En 2022 nous avons pu organiser notre assemblée générale et la journée de la forme. Puis notre traditionnel Méchoui, un concours de belote, un loto, une poule au pot, le spectacle à Condé sur Vire et la bûche de Noël.

La belote du mardi au stade, a également repris tous les 15 jours.

Vous pouvez vous inscrire au Club de l'Amitié afin de participer avec nous à toutes nos activités, lotos, chants, poules au pot, bûche de Noël, galette des rois, méchoui, marches, pétanque, belote du mardi, concours de belote, sorties (voyages et cabaret).



### Composition du bureau :

**Présidente** : Bernadette Martin - **Vice-Présidente** : Yvette Duchemin - **Trésorier** : Jean-Paul Le Boisselier  
**Trésorière Adjointe** : Micheline Simon - **Secrétaire** : Chantal Le Boisselier - **Secrétaire Adjointe** : Liliane Cottebrune

### 2022 : Une reprise normale

Après une année 2021 chaotique encore marquée par l'accès restreint à la salle communale avec la covid19, l'année 2022 signe celle d'une reprise « normale » de notre activité.

Le club Evi Danse a participé au forum des associations le 4 septembre au Pieux afin de faire connaître notre activité sur le canton.

Cette année nous comptons 15 adhérent(e)s avec 2 niveaux de cours. Tous les lundis soir de 20h30 à 21h30 débutants 1 et de 21h30 à 22h30 débutants 2..

Quelques adhérent(e)s ont participé au mois de mars au bal country organisé par le Country Club 50 à Saint Sauveur Le Vicomte ainsi qu'à un bal à Portbail sur Mer.



#### Le bureau du club est constitué de :

Philippe Clermont : **Président**

Véronique Clermont : **Secrétaire/Trésorière**

## LES ANCIENS COMBATTANTS

*« La nouvelle de la Victoire se répand à la volée dans tout le pays, de clocher en clocher. L'écho du clairon vient d'annoncer la fin d'un conflit qui a éprouvé le monde et décimé les Hommes. La fureur du canon s'est enfin tue, couverte par un immense éclat de joie. 11 novembre 1918, il est 11 heures : c'est l'Armistice. »*



Ces phrases débutent la lettre du ministre des armées lors de la cérémonie qui s'est tenue à Pierreville en présence des anciens combattants, de Monsieur le Maire, ses adjoints et conseillers, ainsi que des citoyens. En cette année 2022 ces mots résonnent très fort alors que la guerre est aux portes de l'Europe.

#### Et comme le souligne le ministre des armées :

*« Le monde était convaincu en 1918 que la Première guerre mondiale devait être la « Der des der », la dernière des dernières. Nous savons ce qu'il advint de cet espoir et aujourd'hui, en ce 11 novembre 2022, alors que la guerre est de retour sur notre continent, n'oublions pas le combat des Poilus pour la Paix et le sacrifice de nos soldats morts pour la France. »*

**Le devoir de mémoire c'est la mission que se sont fixés les associations d'anciens combattants.**

**« Un peuple qui oublie son passé  
se condamne à le revivre »  
Winston Churchill**



En cette année 2022, la cérémonie cantonale avait lieu à Grosville, une pensée pour trois de nos anciens combattants disparus :  
**Arsène GERVAIS le 15 janvier, Jean BRIX le 22 juin et Auguste CAUCHEBRAIS le 14 décembre.**

Composition du bureau de Pierreville : **Président** : Théophile NOEL - Tel : 02 33 04 54 17  
**Trésorier** : Louis SIMON - Tel : 02 33 04 31 14

### **La paroisse vous souhaite une bonne et heureuse année !**

Je remercie les responsables de ce bulletin municipal de me donner l'opportunité de vous adresser, au nom de la paroisse, ces quelques mots en ce début d'année 2023.

A chacun et chacune d'entre vous, habitants de Pierreville, je voudrais souhaiter une bonne et fructueuse année.

A tous j'adresse mes vœux de santé, de bonheur, de joie et de paix.

### **Quelques informations**

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, l'abbé Edgar PHAKA KUMBU a été nommé curé de la paroisse Saint Clair des Pieux, en remplacement de l'abbé Jacques HAUPAIS qui a pris sa retraite. Je réside au presbytère des Pieux :  
2 place Saint Clair - Tél : 02 33 52 43 41

### **ACTIVITES PASTORALES ET CATECHETIQUES**

Aumônerie **des collègues** : Elle est assurée par un groupe de personnes dont le diacre Olivier.

Les 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> ont des rencontres un dimanche par mois à la salle Jeanne d'Arc. Ils animent ensuite la messe sur les Pieux à 11h00. Les 6<sup>e</sup> pourront faire leur profession de foi le 27 Mai 2023 (samedi de Pentecôte).

### **Catéchisme :**

Les enfants du primaire (CE2, CM1 et CM2) viennent sur les Pieux le mercredi à 10h15 (un 1<sup>er</sup> groupe) et le vendredi à 18 h (un 2<sup>e</sup> groupe) à la salle Jeanne d'Arc. Les CM1 pourront faire leur première communion le 18 Mai (jour de la fête de l'Ascension) à 10h30 aux Pieux.

### **Les baptêmes :**

Ils peuvent être célébrés à l'église de Pierreville le samedi, soit en fin de matinée, soit en fin d'après-midi, en fonction de la disponibilité du célébrant (prêtre ou diacre).

Le dimanche, les baptêmes sont, de préférence, célébrés à l'église des Pieux après la messe.

### **Mariages et inhumations :**

Les mariages et les inhumations sont célébrés à l'église de Pierreville aux heures et dates demandées.

En l'absence du prêtre, les inhumations peuvent être célébrés par un « officiant laïc ».

### **Messes :**

Une messe est célébrée le samedi soir à 18h30 sur les Pieux (18h00 à l'hiver). Le dimanche, messe à 9h30 à Flamanville et 11h00 sur les Pieux.

Par ailleurs, des messes sont célébrées en semaine dans les 13 églises qui n'ont pas la messe le dimanche. Les dates et

les jours de célébration sont régulièrement affichés dans les différentes églises. Des messes sont également célébrées au foyer-résidence « Les Aubépinnes » (tous les mercredis à 18h00) et à « L'Aubade » Flamanville (tous les vendredis à 15h30).

**La fête patronale Sainte Geneviève** a été célébrée le dimanche 8 janvier 2023.



*Eglise de Pierreville*

### **Communauté chrétienne locale :**

Quelques personnes de la communauté chrétienne locale s'occupent de l'église et font le lien avec la paroisse Saint Clair des Pieux. D'autres, hommes et femmes de bonne volonté, sont les bienvenus.

### **Contact avec la paroisse :**

La paroisse a depuis quelques années son site internet. Vous pouvez consulter à tout moment en tapant :  
<http://www.coutances.catholique.fr/pres-de-chez-vous/saint-clair-des-Pieux>

**Edgar PHAKA KUMBU**

Curé de la paroisse Saint Clair des Pieux

## La restauration scolaire



### Tarifs pour l'année scolaire 2022 - 2023

Le «repas régulier» est calculé sur la base d'un taux de participation des familles appliqué à leur quotient familial (QF - au sens CAF). Ce tarif s'échelonne de la gratuité totale pour les familles les plus démunies à un prix maximum de 3,18 euros.

### Accueil des enfants ayant un régime particulier

**\*PAI :** En cas de troubles de santé, (allergie, maladie chronique,) les enfants pourront être pris en charge dans le cadre d'une démarche appelée **Projet d'Accueil Individualisé**, démarche qui doit être faite par la famille auprès du médecin scolaire. Le PAI est visé par le médecin scolaire, les parents, l'autorité administrative et le personnel du service commun en charge dans l'Établissement concerné. Il définit les conditions d'accueil des enfants et les conduites à tenir en cas de réactions allergiques.

### Renseignements utiles

Pour joindre le service de restauration les horaires sont les suivants :

**Lundi : 8h30 -12h00 - 13h30 -17h00**

**Mardi : 8h30 - 12h00**

**Jeudi : 8h30 - 12h00**

**Vendredi : 8h30 - 12h00**

**Fermé pendant les vacances scolaires.**

En dehors de ces horaires vous pouvez contacter le service :

- Par téléphone : 02-33-01-53-50

- Par mail : [restaurationscolaire.lespieux@lecotentin.fr](mailto:restaurationscolaire.lespieux@lecotentin.fr)

- Par courrier : 31 route de Flamanville - BP 21  
50340 Les Pieux.

1 repas élève abonné pour les familles avec QF supérieur ou égal à 578 €	3,19 €
1 repas élève abonné pour les familles avec QF inférieur à 578 € : Application d'un «taux d'effort» de 0.55% au QF	Tarif minimum 0,50 €
1 repas élève occasionnel	3,61 €
1 panier-repas avec PAI*	1,62 €
1 repas adulte	5,86€
1 repas -de 18 ans	3,61€

Si je commande le repas au service restauration avant	L'élève pourra manger
Lundi 9h30 Mardi 9h30 Jeudi 9h30 Vendredi 9h30	Mercredi midi Jeudi midi Lundi midi Mardi midi

### Le Service commun met à la disposition des familles inscrites à la restauration un «portail famille» qui permet de :

- Réserver ou annuler des repas pour les enfants.
- Modifier des informations sur votre compte (personnes à contacter, coordonnées,...).
- Contacter le service restauration.
- Consulter vos factures.

### *Visite du doyen de Pierreville à l'école maternelle*

Suite à un projet patrimoine mené par la classe des CE2-CM1 de Madame Meslet, le doyen de Pierreville, François Vrac, nous a fait le plaisir de venir à l'école au mois de mai dernier pour évoquer ses souvenirs.

Il a tout d'abord accepté de répondre à une interview préparée et enregistrée par nos apprentis journalistes.

Il nous a ensuite emmenés à travers le village pour nous parler du commerce principal de l'époque (épicerie-bar non loin de l'école actuelle), de l'école des filles (actuelle école

maternelle) et de celle des garçons (maintenant la mairie), du corbillard, du bouilleur de cru et de son alambic installé au centre du village, du presbytère, du cordonnier, du maréchal-ferrant...

Nous avons terminé cette visite guidée par la maison de François qui avait été occupée par un officier allemand pendant la seconde guerre mondiale. Une mitrailleuse était alors installée sur le toit de sa maison et des gardes allemands se cachaient dans la haie pour assurer une surveillance.

***Les enfants ont adoré cette rencontre et ne manquent pas de saluer François lorsqu'ils le croisent !***



***Cours d'histoire sur le bourg d'autrefois***

***François interviewé par les enfants***



Adresse : 76 rue centrale (ancienne école) - Le Rozel - Tél : 02 33 04 45 08

Ne peuvent être accueillis à la garderie que les enfants scolarisés au RPI de Saint Germain le Gaillard - Pierreville et Le Rozel à partir de 2 ans. Ils devront être propres et en aucun cas l'agent de la garderie ne pourra être amené à changer l'enfant.

### Jours d'ouverture pendant la période scolaire :

lundi - mardi - jeudi et vendredi.

**Horaires d'ouverture :** le matin de 7h00 jusqu'au départ du bus et le soir de 16h45 jusqu'à 19h00.

Les enfants doivent être accompagnés et sont accueillis par Mme LE PAGE Claire et Mme LAURENT Isabelle.

**Tarifs :** 2,20 € par heure - 1,10 € par ½ h (toute ½ h entamée est due) - 0,63 € pour le ¼ h de 18h45 à 19h00.

Depuis le 01/11/18 les périodes de facturation sont réparties comme suit

Matin	Soir
7h00 - 7h 30	16h 45 - 17h 15
7h 30 jusqu'au départ du bus	17h 15 - 17h 45
	17h 15 - 18h 15
	18h 15 - 18h 45
	18h 45 - 19h 00

### Conditions d'admission

Peuvent être accueillis à la garderie les enfants remplissant les conditions suivantes :

- Etre âgé d'au moins 2 ans.
- Etre inscrit sur une fiche de renseignement du service de garderie périscolaire.

### Retard

Les enfants doivent impérativement avoir quitté la garderie à 19h. La responsabilité de celle-ci ne saurait être engagée après cette heure.

Tout dépassement de cet horaire sera facturé 1€ pour tout ¼ d'heure commencé.

### Responsabilité

La garderie est gérée par la commune de Pierreville. L'enfant ne pourra être confié à une autre personne que si celle-ci figure sur la liste donnée par les parents lors de l'inscription.

La garderie n'est pas responsable en cas de perte ou de vol d'objets personnels (bijoux, jeux,...)

### Accueil

**Le matin :** par 1 seul agent (si le nombre d'enfants présents n'excède pas 14).

Au-delà la présence de 2 agents est indispensable.

**Le soir :** par 2 agents.

### Sécurité

Aucun médicament ne sera administré sauf cas exceptionnel nécessitant un certificat médical. En cas de mesure d'urgence, la responsable de la garderie est autorisée à prendre toutes les mesures nécessaires à la sécurité de l'enfant (médecin, pompier,...).

### Assurance

La garderie périscolaire est dûment assurée en responsabilité civile. Chaque enfant doit être titulaire d'une assurance personnelle vie privée (attestation à fournir au moment de l'inscription).

**En cas de non respect du présent règlement l'enfant ne sera pas admis.**

## Carte Nationale d'Identité (CNI)

Depuis mars 2017, les demandes de Carte Nationale d'Identité ne peuvent être reçues que par les communes équipées d'un dispositif de recueil comme Bricquebec-en-Cotentin, Cherbourg en Cotention ou Valognes.. L'objectif de cette nouvelle disposition réglementaire réside dans la sécurisation de l'identité par la prise d'empreintes numérisées.

Les jours et horaires d'accueil pour l'établissement ou la prise d'un passeport ou d'une Carte Nationale d'Identité sont (uniquement sur rendez-vous téléphonique), au : **02 33 87 22 50**

**Le mardi de 8h00 à 11h45 et de 13h30 à 18h15**

**Le mercredi et le vendredi de 8h00 à 11h45 et de 13h30 à 17h45**

### *Pièces à fournir :*

- 2 photos récentes de moins de 6 mois **normalisées**.

Passeport ou carte d'identité en cours de validité ou périmé(e) **depuis moins de 2 ans**.

- Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois à demander dans la commune de naissance si la personne ne dispose ni de passeport, ni de carte nationale d'identité ou **si le passeport ou la carte nationale d'identité sont périmés depuis plus de 2 ans**.

Justificatif de domicile de moins de 1 an (uniquement des originaux). Ex : facture d'eau, d'électricité, de téléphone, avis d'imposition, attestation d'hébergement (le cas échéant).

- Carte nationale d'identité du parent autorisant l'établissement de la carte nationale d'identité du mineur.

En cas de garde alternée d'un mineur, justificatif précisant le mode de garde, le 2 cartes nationales d'identité et les 2 justificatifs de domicile des parents.

**Timbres fiscaux passeports** : 17 euros pour les moins de 15 ans - 86 euros au dessus de 15 ans.

**Timbres fiscaux cartes nationales d'identité** : 25 euros en cas de perte ou de vol.

Déclaration de perte ou de vol (le cas échéant).

### **Présence obligatoire du demandeur.**

Prise d'empreinte à partir de 12 ans pour les passeports ou 13 ans pour les cartes nationales d'identité.

## PACS

L'enregistrement des Pactes Civils de Solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'Etat civil de la mairie depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, et non plus au tribunal.

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent donc maintenant faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

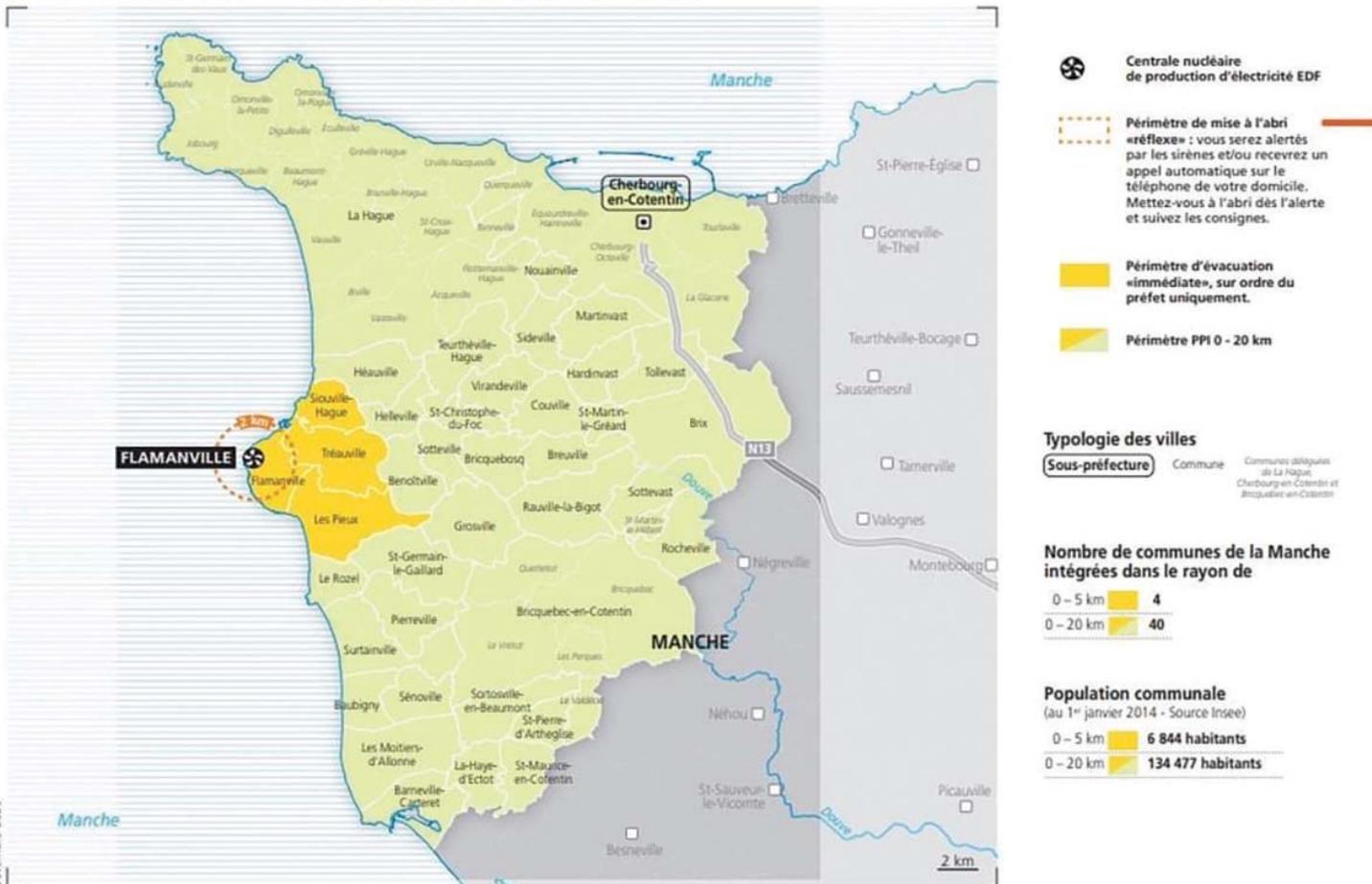
- Soit à l'Officier d'Etat civil en mairie (lieu de leur résidence commune).
- Soit à un notaire.



# LES BONS RÉFLEXES EN CAS D'ACCIDENT À LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE FLAMANVILLE

**VOUS ÊTES CONCERNÉS**

PPI 0 - 20 KM DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE FLAMANVILLE



## COMMENT VOUS TENIR INFORMÉS LOCALEMENT ?

### Préfecture de la Manche

Tél. 02 33 75 49 50 - [www.manche.gouv.fr](http://www.manche.gouv.fr) -  @Prefecture50 -  @Prefet50

### Centrale nucléaire EDF de Flamanville

Tél. 02 33 78 77 77 - [www.edf.fr](http://www.edf.fr) - [www.edf.fr/flamanville](http://www.edf.fr/flamanville) - [www.edf.fr/flamanville3](http://www.edf.fr/flamanville3)

 @EDFFlamanville @EDFEPR

### Division régionale de l'Autorité de sûreté nucléaire de Caen

Tél. 02 50 01 85 00 - [www.asn.fr](http://www.asn.fr) - Mél : [caen.asn@asn.fr](mailto:caen.asn@asn.fr)

### Portail interministériel des risques majeurs - [www.risques.gouv.fr](http://www.risques.gouv.fr)

Dossier départemental des risques majeurs (DDRM)

Plan communal de sauvegarde (PCS) consultable en mairie

Dossier d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) de votre commune

### Commission locale d'information - CLI de la centrale nucléaire de Flamanville Conseil départemental de la Manche - 98 route de Candol, 50050 Saint-Lô Cedex

Tél. 02 33 06 69 54 - <https://cli-manche.f>



## OÙ TROUVER CETTE PLAQUETTE ?

Ce document est disponible sur les sites internet de la préfecture, de la centrale nucléaire de Flamanville, des mairies situées dans le périmètre du PPI et de la CLI.

## QU'EST-CE QUE LE PPI ?

Le Plan particulier d'intervention (PPI) est un plan d'actions établi par l'État pour protéger les personnes, les biens et l'environnement et pour faire face aux risques particuliers liés à l'existence d'une installation industrielle et/ou nucléaire.

Si un événement nucléaire se produisait et qu'il était susceptible d'avoir des conséquences à l'extérieur du site, le préfet prendrait la direction des opérations et s'appuierait notamment sur ce plan, qui est une des dispositions spécifiques de l'ORSEC (Organisation de la réponse de sécurité civile).

## POURQUOI ÊTES-VOUS CONCERNÉS PAR CE PPI ?

Le PPI nucléaire est défini sur un territoire délimité autour de la centrale nucléaire de Flamanville. Vous habitez ou exercez votre activité professionnelle dans cette zone et vous bénéficiez à ce titre de la mise à disposition d'iode stable.

**L'accident nucléaire de Fukushima en 2011 au Japon a conduit les pouvoirs publics à réviser l'ensemble des PPI.**

**Pour les centrales nucléaires, le rayon du PPI a été étendu de 10 km à 20 km afin d'optimiser la réactivité des pouvoirs publics et de mieux sensibiliser et préparer la population à réagir en cas d'alerte nucléaire.**

## ENGAGEMENT DES COLLECTIVITES LOCALES DANS LA LUTTE COLLECTIVE

Les communes ou leur intercommunalité ont été appelées à conventionner avec la FDGDON de la Manche, permettant de réaliser les opérations prévues par le programme départemental (surveillance, prévention, lutte collective) en complément des aides allouées par le Département de la Manche.

**Etat des engagements par communes (conventionnement en direct ou via leur intercommunalité) :**

Bilan des engagements	2020	2021	2022
Communes engagées	426	432	434
Taux d'engagement	96%	97%	97%

Soit 97% des collectivités engagées dans la lutte collective départementales en 2022. Des conventions triennales sont signées, et dans ce cas le choix de l'opérateur reste annuel, car la liste des désinsectiseurs est actualisée tous les ans.

### Une règle d'or pour l'efficacité de la lutte

Avoir un financement de la lutte pour la destruction de tous les nids localisés, quel que soit l'endroit (public ou privé). Une destruction des nids dans la norme (question d'efficacité de l'intervention pour éviter une destruction «sauvage» inefficace et pouvant remettre en cause la sécurité des personnes). La découverte des nids le plus tôt possible, **avec leur signalement rapide en Mairie.**

La FDGDON remercie les communes et les intercommunalités qui s'engagent dans la lutte collective contre les frelons asiatiques sur la période 2020-2023.

## ETAT DES NUISANCES APICOLES ECONOMIQUES ET SANITAIRES.

A partir de juillet, où les nids se délocalisent généralement dans un arbre, les colonies s'étoffent beaucoup plus rapidement, et par conséquent, les nuisances s'amplifient par leur fréquence et leur intensité.

**Sur le volet apicole et de biodiversité,** c'est à partir de l'été que les ouvrières de frelons recherchent une alimentation plus dense et plus accessible qu'elles trouvent dans le thorax des abeilles. Les protéines animales servent à l'alimentation des larves dans les nids. Le besoin est le plus fort sur l'automne et par proportionnalité, l'impact sur les ruchers l'est d'autant.

**Sur le volet humain,** il faut se montrer particulièrement vigilant pendant l'entretien des espaces verts, les vibrations près d'un nid vont accentuer le risque d'être attaqué par la colonie (piqûres et ou de projections de venin sur le visage, avec des conséquences graves).

- **Avril à octobre** : Plus de **347 personnes piquées recensées** (supérieur à l'année 2018).
- **Prévenir l'attaque** : ne pas s'approcher du nid, ne pas déranger les frelons en attendant la destruction.
- **En cas d'attaque** : consulter le **15 ou le 18** (médecin régulateur, SDIS, qui engagera une ambulance ou prodiguera quelques conseils), ou son médecin traitant en l'absence de réaction grave. **Créer un choc thermique par le chaud sur la piqûre permettant de détruire en partie le venin** (source sans flamme).



## ETAT DES SIGNALEMENTS ET DES DESTRUCTIONS DE NIDS

Les signalements de nids sont progressifs en cours de la saison. Les administrés ont pour consigne de signaler les nids en mairie. Ces derniers reportent ce signalement sur la plateforme de signalement et de gestion des nids créé à l'initiative de la FDGDON de la Manche : [www.frelonasiatique50.fr](http://www.frelonasiatique50.fr)

### Une année 2022 exceptionnelle avec :

**9822** signalements de nids de frelons reçus et identifiés au 31 octobre. (tous signalements confondus à la FDGDON).

Le nombre de nids de frelons asiatiques localisés (actifs et non actifs) est de **7954**.

**7766** nids de frelons asiatiques détruits ou en cours de destruction.

**7405** nids de frelons asiatiques détruits par la lutte collective uniquement

Au 31 octobre, **7954** nids de frelons asiatiques sont localisés. Il s'agit d'un record, l'année de référence étant 2018 avec **5898** nids localisés.

La FDGDON n'a jamais connu de résultats aussi forts depuis l'année du frelon asiatique dans le département de la Manche, l'année est difficile avec de nombreuses nuisances associées.

Un regain de déclarations de nids a eu lieu en octobre. Généralement, les frelons sont actifs jusqu'à fin novembre, début décembre.

La FDGDON s'efforce avec la participation des collectivités et la collaboration des entreprises de désinsectisation, que nous remercions pour leur implication, de pouvoir donner suite à chaque signalement de nid de frelons asiatiques, et de procéder aux interventions dans les meilleures conditions.

Rendez-vous sur : [www.frelonasiatique50.fr](http://www.frelonasiatique50.fr) ou sur [www.fgdgon50.com](http://www.fgdgon50.com) (page : frelon asiatique)



Le brûlage à l'air libre des déchets verts est **INTERDIT**

Article 84 du «**Règlement Sanitaire Départemental**»

Au-delà des possibles troubles du voisinage (odeurs, fumées) ainsi que des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants.

En cas de non-respect du RSD, une contravention de 420 € peut être appliquée pour un particulier. (article 131-13 du nouveau code pénal).

## ARRÊTÉ PERMANENT RÉGLEMENTANT LE BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX PRÉFECTURE DE LA MANCHE - Extrait (l'arrêté complet est affiché en mairie)

**Article 1 :** le brûlage des souches, des produits de taille des végétaux persistants (buis, cèdre, houx, lierres, lauriers...), de tonte et de fauche est interdit en tout temps.

**Article 2 :** Le brûlage des végétaux ligneux et semi-ligneux dont le diamètre est supérieur à 7 cm est interdit. Le brûlage des végétaux issus des espaces verts des particuliers, des collectivités territoriales et des entreprises est interdit.

**Article 3 :** Le brûlage des végétaux ligneux et semi-ligneux (branches nues), dont le diamètre est inférieur à 7 cm, est autorisé en dehors de la période du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre à une distance d'au moins 200 mètres des habitations et 100 mètres des routes, sous les conditions suivantes :

- Les feux ne peuvent être allumés qu'entre le lever du jour et 16 heures (heure légale).
- Tout feu doit être éteint au coucher du soleil.
- Les conditions météorologiques doivent être favorables afin d'éviter l'extension du foyer et la propagation des fumées.

- Tout feu doit être éteint dès que le vent menace de rabattre la fumée sur une voie publique ou un lieu habité, ou de transporter des flammèches pouvant provoquer un incendie.

- Les feux doivent être constamment surveillés. Par temps de brouillard, tout brûlage est interdit, les fumées étant susceptibles d'aggraver les conditions de circulation.

**L'article 4** concerne l'écobuage, il fait l'objet de l'application des conditions de l'article 3 et de dispositions complémentaires que vous trouverez en mairie.

*Tout contrevenant s'expose à une forte amende.*



**Jours de ramassage des poubelles jaunes et poubelles grises  
sur la commune de PIERREVILLE**

HAMEAU ET ROUTES DE PIERREVILLE	POUBELLE GRISE	POUBELLE JAUNE
Hameau Bonnissent	Vendredi semaines impaires	Vendredi semaines paires
Route de l'Eglise	Vendredi semaines impaires	Vendredi semaines paires
Route de la Carrière	Vendredi semaines impaires	Vendredi semaines paires
<b>Route de la Scye du N°14 au N° 30 (côté pair)</b>	<b>Mercredi semaines paires</b>	<b>Mercredi semaines impaires</b>
Route de la Scye (tous les N° côté impair du N°2 au N° 12 (côté pair))	Vendredi semaines impaires	Mercredi semaines paires
Route de Saint Marcouf	Vendredi semaines impaires	Vendredi semaines paires
<b>Route des Isles (N°2, 4, 6, et 8)</b>	<b>Mardi semaines paires</b>	<b>Mardi semaines impaires</b>
Route des Isles (tous les N° côté impairs) (N°10 et suivants côté pair)	Vendredi semaines impaires	Vendredi semaines paires
Route des Monts	Vendredi semaines impaires	Vendredi semaines paires
Route des Quatre Sources	Vendredi semaines impaires	Vendredi semaines paires
<b>Route des Quatre Curés (N° 17, 19, 21 et 23)</b>	<b>Mardi semaines paires</b>	<b>Mardi semaines impaires</b>
Route des Quatre Curés (tous les N° côté pair) (du N° 1 au N°15 côté impair)	Vendredi semaines impaires	Vendredi semaines paires
Route des Vergers	Vendredi semaines impaires	Vendredi semaines paires
Route du Four à chaux	Vendredi semaines impaires	Vendredi semaines paires
Route du Moulin	Vendredi semaines impaires	Vendredi semaines paires

**Les poubelles doivent être déposées la veille au soir à partir de 19 h et  
seront collectées le lendemain à partir de 6 H.**

**Pour info :** En dernière page de couverture de ce bulletin, vous trouverez le calendrier 2023 concernant le ramassage des poubelles grises et jaunes.

## SÉCURITÉ SECOURISME



Un défibrillateur automatique est installé sur la commune à côté de la porte d'entrée de la salle communale, son utilisation en cas d'arrêt cardiovasculaire fait l'objet d'un minimum de connaissances, tout est indiqué sur l'appareil.

## SALLE COMMUNALE

### Règlement de location de la salle et notamment les pièces à fournir :

- 1 chèque correspondant au versement pour la réservation choisie (50% du montant).
- 1 attestation couvrant les risques inhérents à la location de la salle (risques locatifs).
- 1 exemplaire du contrat de location dûment signé (page 1 et 4 de la demande de réservation).



### Pour rappel les formules de location de la salle sont les suivantes :

#### Tarifs de location de la salle communale

Salle + options	Durée de la location	Montant de la location	Acompte à verser à la réservation	Supplément au montant de la location		
				Electricité suivant consommation	Forfait gaz	Bris de vaisselle
Salle + cuisine + vaisselle	72 h	250€	125€	oui	oui	oui
Salle + cuisine + vaisselle	48h	220€	110€	oui	oui	oui
Salle + cuisine + vaisselle (1)	24h	112€	56€	oui	oui	oui
Salle + cuisine	48h	170€	85€	oui	oui	
Salle + verres pour vin d'honneur	24h	98€	49€	oui		oui
Salle uniquement	72h	82€	41€	oui		
Salle uniquement (2)	½ journée	50€		oui		

(1) Salle + cuisine + vaisselle : du lundi au jeudi soir

(2) Salle de restauration uniquement (sans vaisselle ni cuisine) pour ½ journée du lundi au jeudi

**Une garantie contre les dégâts d'un montant de 500 € est demandée.**

**Associations communales de Pierreville :** les associations communales bénéficient d'une occupation gratuite une fois par an.

**Particuliers :** les tarifs sont susceptibles d'évoluer tous les 1<sup>er</sup> janvier de chaque année, le tarif appliqué est celui de en cours à la date de location. Les conditions de location et les documents afférents sont disponibles en mairie.

**Réservation :** Madame Leconte Laurence au secrétariat de mairie - Tél :02 33 04 33 82

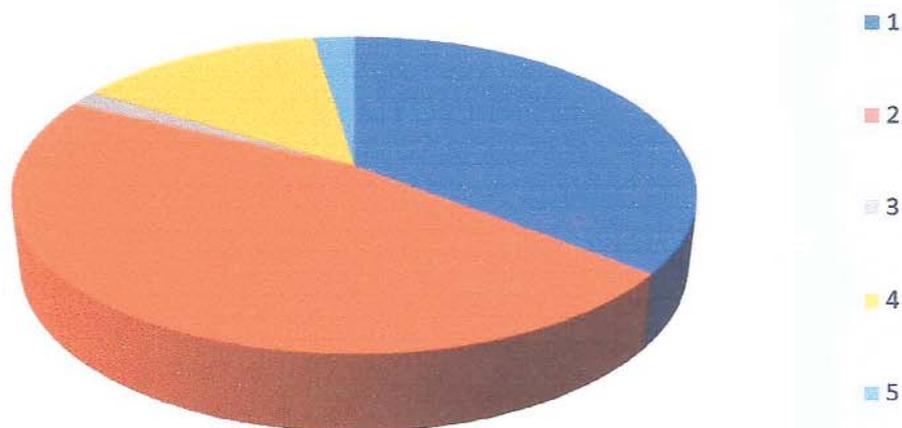
**Responsable :** Madame Revelle Valérie, chargée de la remise des clefs, de l'état des lieux ainsi que de la réception du règlement financier.

# BUDGET 2022

## SECTION FONCTIONNEMENT

1	11	Charges à caractères général	96 340,85 €
2	12	Charges de personnel	124 887,40 €
3	14	Atténuations de produits	4 641,00 €
4	65	Autres charges gestion courante	37 164,24 €
5	66	Charges financières	6 294,34 €
		Dépenses de fonctionnement 2022	<b>269 327,83 €</b>

### Dépenses de fonctionnement

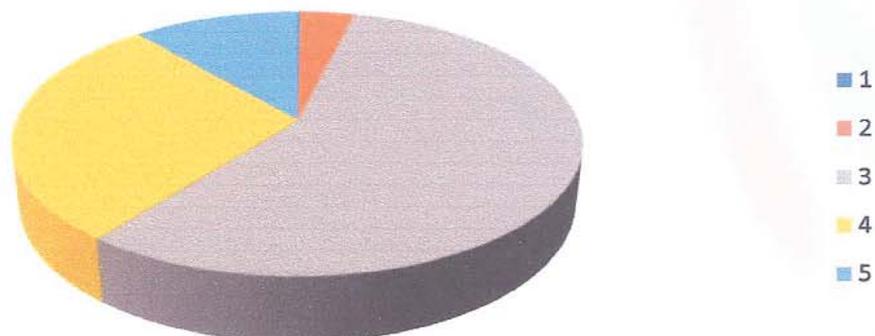


1	13	Atténuations de charges	411,99 €
2	70	Produits des services	12 621,55 €
3	73	Impôts et taxes	191 577,58 €
4	74	Dotations et participations	95 779,70 €
5	75	Autres produits gestion courante	38 218,51 €
6		Recettes de fonctionnement de 2022	338 609,33 €
7		Résultat antérieur reporté	281 998,18 €
		Recettes	<b>620 607,51 €</b>

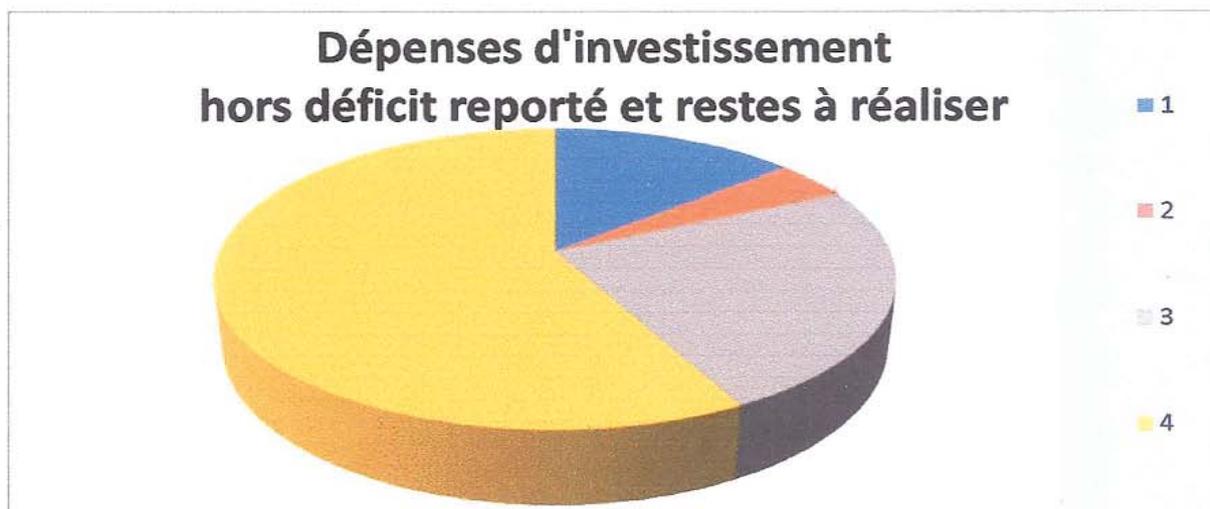
Excédent global de

**351 279,68 €**

### Recettes de fonctionnement hors excédent



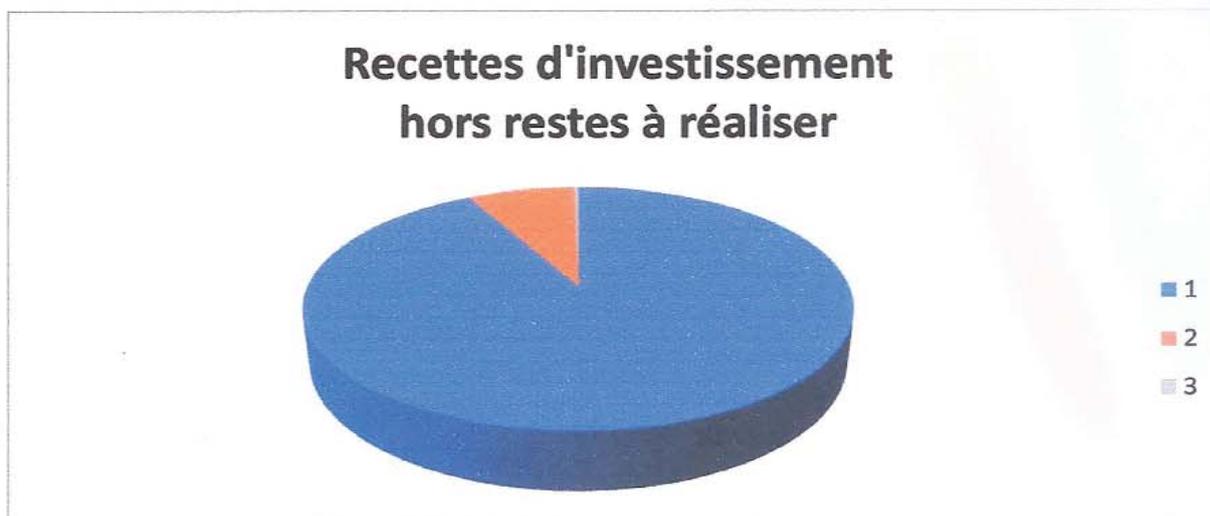
1	16	Remboursement d'emprunt & dépôt caution	21 700,00 €
2	20	Immobilisations incorporelles	6 632,40 €
3	21	Immobilisations corporelles	37 921,88 €
4	23	Immobilisation en cours	90 082,70 €
5	1	Solde d'exécution d'investissement reporté	104 050,98 €
6		Dépenses d'investissement de 2022	260 387,96 €
7		Restes à réaliser	88 062,66 €
		Dépenses	<b>348 450,62 €</b>



1	10	Dotations Fonds divers Réserves	219 130,85 €
2	13	Subventions d'investissement	17 746,93 €
3	16	Emprunts et cautions	830,37 €
4		Recettes d'investissement de 2022	237 708,15 €
		Restes à réaliser	53 253,61 €
		Recettes	<b>290 961,76 €</b>

**Déficit**

**-57 488,86 €**



## ENTREPRISES

**AVOINE Agencement** : Entreprise de menuiserie - 27 bis Route de La Carrière - Tél : 02 33 52 08 43

**JÉRÉMY COUVERTURE** : Entreprise de couverture - 14 bis Route de l'Eglise - Tél : 02 33 02 09 46 ou 06 66 80 64 94

**FROITA Valérie** : Esthéticienne à domicile - 14 Route de l'Eglise - Tél : 02 33 53 31 05 ou 06 63 92 71 47

**ALLIANCE Construction** : Entreprise générale du bâtiment - Route de Saint Marcouf - Tél : 02 33 01 30 65

**CONCEPT 3000** : Entreprise de menuiserie charpente agencement - 2 Route des Isles - Tél : 02 33 10 10 80

**KILOUTOU** : Entreprise de location de matériels professionnels et particuliers - 8 Route des Isles - Tél : 02 33 01 74 43

**LAURENT Sylvie** : Vente de produits vinicoles - 9 route de Saint Marcouf - Tél : 06 81 87 89 41

**AVIA** : Station service, épicerie, tabac, journaux, gaz - 9 Route des Isles - Tél : 02 33 04 33 80

**RACINE François** : Entreprise de terrassement, d'assainissement, récupération eaux de pluie - 121 Route de Saint Marcouf  
Tél : 02 33 04 85 23

**POSTAIRE Adeline** : Magnétiseuse, énergéticienne - 24 C Route des Vergers - Tél : 06 58 84 95 29

**LMZ Coiffure** : Salon de coiffure mixte - 68 Route de Saint Marcouf - Tél : 02 33 01 29 02

**EURL LT POSTAIRE** : Rôtisserie et vente de bois de chauffage - 62 Route de Saint Marcouf - Tél : 06 71 76 70 20

**HL NÉGOCE** : Lebatard Hervé - Exploitant-négociant en vins de Champagne - 1 Route de l'Eglise - Tél : 07 71 69 80 30

**MAISON FLORESQUE** : Boutique de décoration d'intérieur - 2 Route des Isles - Tél : 06 85 35 08 67

**LEBARBENCHON Mathilde** : Photographe - 19 Route de Saint Marcouf - Tél : 06 51 59 46 60

**JULIE ET COMPAGNIE** : Pension canine - 1 Route des Quatre Sources - Tél : 06 41 76 79 86

**LELERRE Jordane** : Luthier - 66 Route de Saint Marcouf - Tél : 07 63 64 48 60

**LEMOUSSU Sylvain** : Educateur canin : 1 Route des Quatre Sources - Tél : 06 41 76 79 86

**GIBERT David** : SAS DAVID Multiservices - 63 B Route de Saint Marcouf - Tél : 06 85 48 27 29

**SCOL & Part** - Soutien scolaire et cours de guitare - 70 Route de Saint Marcouf - Tél : 06 66 89 20 57

**RICO CRÉATION** : M. LERENDU - 43 Route de Saint Marcouf - Tél : 06 74 19 15 32

**Mme LECOURTOIS** : Sensation'Elle - 21 Route du Moulin - Tél : 07 78 66 66 38

**REVELLE Juliette** : A Fleur de Soi - Soins du dos arbre de vie - Sur rendez-vous - Tél : 07 50 28 93 29

## MEUBLÉS DE TOURISME

**LE BOISSELIER Chantal** : 8 Route des Quatre Sources

Chambre d'hôte

**MAUGER Sylvie** : 33 Route de la Carrière

Chambre d'hôte

**MARTEL Jean-Pierre** : 23 Route des Quatre Curés

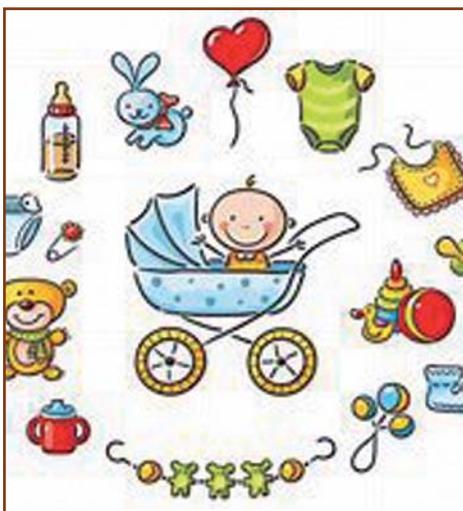
Gîte

**MICHEL François** : Route de la Scye

Gîte

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES DE LA COMMUNE DE PIERREVILLE

NOM	Prénom	Adresse		téléphone	Modalités d'Accueil	Nbre
BIHEL	Corinne	11 bis Route du Moulin	PIERREVILLE	02 33 04 34 71	A la journée de 0 à 18 ans	2
					A la journée de 1 à 18 ans	1
					Périscolaire de 4 à 18 ans	1
DESPLAINS	Catherine	15 Route du Moulin	PIERREVILLE	02 33 04 18 64	A la journée de 0 à 18 ans	2
					A la journée de 18 mois à 18 ans	1
					Périscolaire de 3 à 18 ans	1
L'HOMME	Frédérique	24 Route des Isles	PIERREVILLE	02 33 52 91 20	A la journée de 0 à 12 ans	2
					A la journée de 3 à 12 ans	1
					Périscolaire de 4 à 12 ans	1
LEBOISSELIER	Bernadette	63 Route de St Marcouf	PIERREVILLE	02 33 04 32 61	A la journée de 0 à 18 ans	2
					A la journée de 2 à 18 ans	1
					A la journée de 3 à 18 ans	1
LELERRE	Chantal	57 Route de St Marcouf	PIERREVILLE	02 33 52 40 13	A la journée de 0 à 18 ans	4
LELERRE	Séverine	29 Route du Moulin	PIERREVILLE	02 33 04 45 80	A la journée de 0 à 12 ans	2
					A la journée de 1 à 12 ans	1
					Périscolaire de 3 à 12 ans	1
TRAVERT - LELAVECHEF	Laura	Route des Monts	PIERREVILLE	07 84 51 02 89	A la journée de 0 à 12 ans	2
					A la journée de 2 à 12 ans	1



NB : Ce tableau est mis à jour en fonction des informations fournies par le RAM du Pôle de Proximité des Pieux.

### LA MAISON DU COTENTIN FRANCE SERVICES

2 Bis route de Flamanville -50340 Les Pieux.

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Tel. 02 33 52 30 30 - Mail : [accueil.lespieux@lecotentin.fr](mailto:accueil.lespieux@lecotentin.fr)

*Les Maisons du Cotentin et France Services sont des points d'accueil chargés de recevoir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs démarches administratives et d'accès aux droits, relevant de plusieurs organismes. Elles offrent aux habitants une aide, une écoute et un accompagnement dans leurs démarches de la vie courante. Les maisons du Cotentin et France Services articulent présence humaine et outils numériques.*

#### Les services de l'agglomération

- Information et orientation de premier niveau sur l'ensemble des services et actions de l'Agglomération du Cotentin
  - Déchets ménagers : composteurs, information sur la collecte, déchetteries,
  - Cycle de l'eau : contrats abonnements, fermeture compteur, branchement,...
  - Mobilité avec CAP Cotentin : trajets et horaires, modalité achat des titres de transport, ...
- Accompagnement aux démarches réalisables sur le site [www.lecotentin.fr](http://www.lecotentin.fr)

#### Les démarches administratives

Guichet unique de proximité pour les 9 partenaires de FRANCE SERVICES avec accompagnement des services en ligne et ou prise de rendez-vous.

- la Caisse d'Allocation Familiale (CAF).
- la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM).
- Pôle Emploi.
- la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT).
- la Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Ministère des Finances publiques.
- Ministère de la Justice.
- La Poste.
- ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés (certificat d'immatriculation des véhicules (carte grise), passeport électronique, passeport biométrique, carte nationale d'identité, carte nationale d'identité électronique, titre de séjour électronique, visa biométrique).

#### Les organismes et services présents

##### Social Santé

- ADMR Association de services à domicile en milieu rural : Secteur Les Pieux : mail : [lespieux@admr50.fr](mailto:lespieux@admr50.fr) - Tél. 02 33 40 48 19
- CCAS Les pieux : mail : [ccas@lespieux.fr](mailto:ccas@lespieux.fr) - Tel. 02 33 01 63 40
- Accueil autonomie (aides aux démarches liées à l'autonomie MDA, APA, inscription EHPAD).  
Mail : [cms-cherbourg-hague@manche.fr](mailto:cms-cherbourg-hague@manche.fr) - Tel : 02 33 10 01 50 ou 06 87 84 54 16
- CLIC - Soutien et coordonne les actions destinées aux personnes âgées et leur entourage. Tel. Annick Guillou 02 22 01 00 00
- SSIAD - Service de soins à domicile. Mail : [ssiadlespieux@wanadoo.fr](mailto:ssiadlespieux@wanadoo.fr)
- Assistantes sociales : Mail : [cms-cherbourg-hague@manche.fr](mailto:cms-cherbourg-hague@manche.fr) - Tel. 02 33 10 01 50
- Maison des adolescents : Mail : [maisondesados50@maisondesados50.fr](mailto:maisondesados50@maisondesados50.fr)
- Sur convocation : Médecine du travail Service social CPAM.

##### Aide numérique

Conseiller numérique (accompagnement aux usages numériques du quotidien) sur rendez-vous. Tel. : 02 33 10 01 50

##### Emploi – Formation – Insertion

- Mission locale pour l'aide à l'orientation et la recherche d'emploi (sur rendez-vous) - Tel. 02 33 01 64 65
- INFREP : Savoirs essentiels ateliers de remise à niveau pour personnes ayant été scolarisés en langue française (sur rendez-vous) - Tel. 02 33 03 90 90
- ASTRE Services : Association de Solidarité par le Travail et la recherche d'emploi - Tel. 02 33 93 31 23

Sont également présents au sein de la maison du Cotentin (sur convocation).

- MEF/PLIE accompagnement personnalisé pour le retour à l'emploi.
- GIP Tandem Groupement d'Intérêt Public, acteur départemental agissant en faveur du développement économique et social du territoire.
- SAMPS : accompagnement/orientation des bénéficiaires du RSA.
- SPIP Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation.

## Habitat/Energie

- Service d'accompagnement à la rénovation énergétique (sur rendez-vous le 4<sup>e</sup> vendredi du mois de 14h à 17h)  
Mail : [info-energie@7vents.fr](mailto:info-energie@7vents.fr) -Tel. 09 82 81 63 84
- Programme d'intérêt général « précarité énergétique » accompagnement neutre et gratuit pour tous travaux d'amélioration de l'habitat (sur rendez-vous le 2<sup>e</sup> vendredi du mois de 14h à 17h) mail : [contact@pigmanche.fr](mailto:contact@pigmanche.fr)  
Tel. 02 33 75 64 24
- CLCV Défense des consommateurs et usagers (sur rendez-vous le 1<sup>er</sup> mardi du mois de 9h à 12h).  
Mail : [clcv-manche-50@clcv.org](mailto:clcv-manche-50@clcv.org) - Tel. 06-48-07-87-29

## Autres partenaires

- Les **restaos du cœur** : inscription pour une aide alimentaire, permanence le mercredi de 14h à 16h de novembre à mars (sans rendez-vous). Tel. 02 33 52 30 30
- **TAXIAG** solution de transport pour les + de 60 ans. Permanences le vendredi de 10h à 12h (1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredi du mois)  
Mail : [sag-cantonlespieux@orange.fr](mailto:sag-cantonlespieux@orange.fr)  
Tel. 06 40 38 75 14
- **UFC Que Choisir ?** Association pour l'information, le conseil et la défense des consommateurs. Permanence le lundi de 10h à 12h sans rendez-vous. Mail : [contact@lamanche.ufcquechoisir.fr](mailto:contact@lamanche.ufcquechoisir.fr) -Tel. 02 33 05 68 75
- **Conseiller TVA Agricole AS Normandie** : Permanence 2<sup>e</sup> mercredi du mois de 13h 30 à 16h sans rendez-vous.

Pour tous les services présents au sein de la Maison du Cotentin et de France Services, vous pouvez contacter l'accueil pour avoir des renseignements au 02 33 52 30 30.



## CONTACTS UTILES

**RAM** (relais assistance ) liste sur contact  
[www.petite-enfance50.fr](http://www.petite-enfance50.fr)

**Centre médico-social – Service Protection Maternelle et Infantile (PMI)**  
[www.manche.fr/parent/assistantes-maternelles.aspx](http://www.manche.fr/parent/assistantes-maternelles.aspx)

**Caisse d'Allocation Familiale (CAF) pour les démarches administratives**  
<https://mon-enfant.fr/>

**Mutuelle Sociale Agricole (MSA)**  
<https://cotesnormandes.msa.fr/lfy>

**Pajemploi**  
<https://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/cms/sites/pajewebinfo/accueil.html>

**Services de l'Etat dans la Manche**  
<http://www.manche.gouv.fr/>

# Agenda

## Date des Conseils municipaux 2023 à 20h

### 1<sup>er</sup> semestre

**30**  
Janvier

**25**  
Avril

**28**  
Février

**30**  
Mai

**28**  
Mars

**27**  
Juin

### 2<sup>e</sup> semestre

**25**  
Juillet

**31**  
Octobre

Pas de conseil  
Randonnée  
communale le  
**26 Août**

**28**  
Novembre

**26**  
Septembre

**19**  
Décembre

# CALENDRIER 2023

Ramassages des poubelles grises semaines impaires et poubelles jaunes semaines paires

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 D	1 M	1 M	1 S	1 L	1 J	1 S	1 M	1 V	1 D	1 M	1 V
2 L	2 J	2 M	2 D	2 M	2 V	2 D	2 M	2 S	2 L	2 J	2 S
3 M	3 V	3 M	3 L	3 M	3 S	3 L	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D
4 M	4 S	4 J	4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 L
5 J	5 D	5 V	5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M
6 V	6 L	6 L	6 J	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M
7 S	7 M	7 M	7 V	7 D	7 M	7 V	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J
8 D	8 M	8 M	8 S	8 L	8 J	8 S	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V
9 L	9 J	9 J	9 D	9 M	9 V	9 D	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S
10 M	10 V	10 V	10 L	10 M	10 S	10 L	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D
11 M	11 S	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 L
12 J	12 D	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13 V	13 L	13 L	13 J	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M
14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 M	14 V	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J
15 D	15 M	15 M	15 S	15 L	15 J	15 S	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V
16 L	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S
17 M	17 V	17 V	17 L	17 M	17 S	17 L	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D
18 M	18 S	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 L
19 J	19 D	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20 V	20 L	20 L	20 J	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M
21 S	21 M	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J
22 D	22 M	22 M	22 S	22 L	22 J	22 S	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V
23 L	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D	23 M	23 S	23 L	23 J	23 S
24 M	24 V	24 V	24 L	24 M	24 S	24 L	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D
25 M	25 S	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 L
26 J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M
27 V	27 L	27 L	27 J	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M
28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J
29 D	29 M	29 M	29 S	29 L	29 J	29 S	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V
30 L	30 J	30 J	30 D	30 M	30 V	30 D	30 M	30 S	30 L	30 J	30 S
31 M	31 M	31 M	31 L	31 M	31 V	31 L	31 J	31 M	31 M	31 J	31 D